

VIE Syndicale 81

P

PRESE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

VIE SYNDICALE 81 SNUipp TARN
2 Avenue Col. Teyssier - 81 000 ALBI



SNUipp Tarn
2, av Colonel Teyssier
81000 ALBI

Tél: 05 63 38 44 34
Fax: 05 63 38 34 28
E-mail: snu81@snuipp.fr



N° 82 février 2005 1.50 €

SOMMAIRE

- EDITO : Tous en grève le 10 mars ! P 1
- Consigne de grève P 2
- Lettre aux parents
- Appel FSU pour le 10
- Communiqué FCPE « Ecole morte »
- Appel intersyndical départemental pour le 10
- Encart Direction d'Ecole

PERMANENCES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h / 12h30 13h30 / 17h

Mercredi 14h / 17h

Tel : 05.63.38.44.34
Fax : 05.63.38.24.28
E-mail : snu81@snuipp.fr
Site : <http://81.snuipp.fr>

PUBLIC/PRIVÉ

GRÈVE

JEUDI 10 MARS

à l'appel des Organisations
CGT/FO/CFDT/FSU/UNSA/CFTC/SUD

- Temps de travail
- Salaires
- Emplois
- Défense du code du travail
- Services Publics

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 10 H

à Albi Lycée Rascol (sous réserve)
à Castres Maison des Associations

MANIFESTATION

15 h Place du Vigan
Albi

A L'APPEL DES SYNDICATS CGT/CFDT/FO/UNSA/FSU/CFTC/SOLIDAIRES

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE JEUDI 10 MARS

Les refrains serinés par RAFFARIN ne font plus le poids face à la contestation croissante de la politique de ce gouvernement délégitimé par les urnes et perfusé à la doctrine libérale du MEDEF.

En ce début 2005, quelques chiffres pour réfléchir :

PROFITS : TOTAL + 32 %; ARCELOR + 800 %; L'OREAL + 144 %; BANQUES de + 25 % à + 40 %

SALAIRES : - 5 % depuis 2000 plus la baisse sur les salaires de janvier 2005 suite à la réforme de la sécu, « assouplissement » de la loi sur les 35 h (l'UMP invente le « travailler plus pour gagner moins » : les heures sup passent de 25 % à 10 %)

Rassurons-nous pour les actionnaires, les dividendes se portent bien.

Les questions d'une autre répartition des richesses, de l'emploi ont été centrales dans la mobilisation du 5 février qui a rassemblé plus de 5 000 personnes dans les rues d'Albi et plus de 500 000 en France.

Les coupes budgétaires, (sauf pour le logement de certains ministres...), affaiblissent les Services Publics et les solidarités dans notre société. Face à ces reculs, les salarié-es de la Fonction Publique étaient dans la rue le 20 janvier avec une très forte participation des enseignant-es à cette journée de grève, plus de 75 % de grévistes dans les écoles.

Pressé par le mouvement des lycéens, FILLON passe par dessus bord la réforme du bac, utilise la procédure d'urgence pour passer en force cette loi d'orientation dont personne ne veut.

La contestation lycéenne, plus de 1000 jeunes à Albi le 10 février, stigmatise le caractère inégalitaire de cette loi qui exclut les plus fragiles du système éducatif; elle revendique une véritable égalité des chances entre tous les jeunes.

Les organisations syndicales CGT, FO, UNSA, FSU, CFDT, CFTC, Solidaires appellent les salarié-es du public et du privé à cesser le travail sur les questions des salaires, de l'emploi, des Services Publics et à participer aux manifestations le jeudi 10 mars. En prolongement à cette journée d'action interprofessionnelle, les Fédérations de l'Éducation demandent l'ouverture de négociations pour une autre loi pour l'école qui assure la réussite de tous.

La FCPE appelle ce même jour à une opération « École morte ». Participons massivement à cette grève pour construire, ensemble, ce rapport de force nécessaire pour une société plus solidaire, plus juste dans la répartition de ces richesses et qui offre à sa jeunesse des perspectives d'avenir autre que l'insécurité sociale.

Marc BOUSQUIE



APPEL FSU : LE 10 MARS : PUBLIC / PRIVÉ : TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION

Refus des suppressions de postes, abandon du projet de loi d'orientation sur l'école, du projet de LOP sur la recherche et l'innovation, exigence de négociations sur nos propositions pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous les jeunes, défense du pouvoir d'achat des actifs et des retraités, défense des statuts et des services publics, refus de l'allongement du temps de travail, refus des transferts de missions et de personnels, ..., les mobilisations se multiplient : elles manifestent une volonté croissante d'agir, de ne pas laisser passer de nouvelles régressions, de faire aboutir des revendications. Elles touchent les personnels de l'éducation, les fonctionnaires, les agents des services publics, les salariés du privé, les jeunes.

Le seule réponse du gouvernement à cette mobilisation massive a été l'affirmation qu'il poursuivrait la même politique ! Non seulement il ignore les revendications mais il avance des mesures qui constitueraient des régressions supplémentaires. .

La FSU se félicite des appels unitaires dans la fonction publique et l'éducation pour une nouvelle journée de mobilisation le 10 mars ; elle se félicite également de l'appel de la FCPE à une journée « Ecole morte » ce jour

là. Cette journée doit être l'occasion d'une action d'ampleur associant salariés du public et du privé :

- 1) parce que la remise en cause du code du travail et la remise en cause des statuts et des services publics sont les deux versants d'une même politique de régression sociale
- 2) parce que la volonté de remise en cause des 35h et de dégradation supplémentaire des conditions de travail menace aussi bien le public que le privé
- 3) parce que salariés du privé ou du public, actifs et retraités, voient leurs salaires et pensions stagner, leur pouvoir d'achat régresser alors que les profits des entreprises explosent
- 4) parce que la lutte pour l'emploi et contre la précarité concerne tous les salariés et donc aussi l'emploi public.
- 5) parce que des services publics partout performants, une école qui ait les moyens d'assurer la réussite de tous les jeunes sont des facteurs déterminants d'une politique de droits, de justice, de développement économique et social et de vitalité des territoires.
- 6) parce que le gouvernement reste totalement sourd aux revendications salariales des fonctionnaires et au contraire, essaye de mettre en avant une refonte des statuts qui boulever-

serait les principes de la fonction publique.

7) parce qu'il programme pour 2006 de nouvelles suppressions de postes

8) parce qu'en matière d'éducation, tout en faisant quelques concessions aux luttes que nous avons conduites, il avance à marches forcées dans les procédures de vote d'une loi que personnels, jeunes, parents contestent. Il n'apporte aucune réponse aux revendications qui se multiplient sur la carte scolaire. Il ne répond pas à l'urgence de transformer le système éducatif afin de faire réussir tous les élèves..

La FSU appelle les personnels de l'éducation et des services publics à participer massivement à la grève le 10 mars et à manifester pour leurs revendications :

Elle apporte également son soutien à la journée de manifestation des lycéens du 8 mars et à celle des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur le 9 mars. Elle appelle les personnels à débattre des suites de l'action dans les assemblées générales le 10 mars.

APPEL UNITAIRE TARNAIS

Les confédérations syndicales CFTC, CGT, CGT-FO, CFDT, FSU, UNSA, SUD se félicitent de l'ampleur et du nombre de manifestations organisées, à leur initiative, partout en France le 5 février (salaires, temps de travail, déréglementations, chômage). Elles ont rassemblé les salarié-es du privé et du public.

Elles dénoncent le mépris affiché par le gouvernement vis à vis des centaines de milliers de manifestant-es et des organisations syndicales.

C'est pourquoi elles appellent les salarié-es du privé et du public à des arrêts de travail et à la grève le jeudi 10 mars et à participer à la manifestation pour :

- ▶ Le temps de travail : 35 h, contre la suppression du jour férié
- ▶ L'exigence de vraies négociations salariales dans le public et le privé pour permettre le développement du pouvoir d'achat
- ▶ L'augmentation du pouvoir d'achat des retraités
- ▶ Le développement de l'emploi
- ▶ La défense du code du travail, des conventions collectives et des statuts menacés par les dérégulations
- ▶ La défense et l'amélioration des services publics

Les organisations syndicales CFTC, CGT, CGT-FO, CFDT, FSU, UNSA, SUD demandent aux salarié-es et plus largement à la population de manifester le :

**JEUDI 10 MARS À 15 H
À ALBI
PLACE DU VIGAN**

CONSIGNES DE GRÈVE

Qui fait grève ? L'ensemble des enseignant-es, titulaires, non-titulaires, en formation, en stage, et les directrices d'école (ne sont ni chef d'établissement, ni fonctionnaire d'autorité) Les grévistes informent les familles dès que possible, et au plus tard la veille par écrit qu'il n'y aura pas de classe. La lettre d'information aux parents peut être confiée aux enfants en prenant les précautions d'usage : pli cacheté ou agrafé, ou remis à la sortie des locaux scolaires. Les grévistes informent également le-la directeur-trice et tous, toutes celles et ceux qui sont concerné-es par

l'organisation d'une activité à laquelle eux ou leurs élèves participent (transport, piscine...).

S'il y a des non grévistes, la surveillance des élèves leur incombe. La veille au soir, le-la directeur-trice affichera un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres-ses présent-es (accueil, récréation, garderie, cantine, étude). Le faire émarger par les non grévistes. Si tous les maîtres-es sont grévistes, l'école est fermée. Apposer une affiche à la porte de l'école annonçant "école en grève, pas de classe". Si c'est le cas, ajouter : "pas de cantine, pas d'étude, pas

APPEL FCPE : ECOLE MORTE LE 10 MARS

L'Ecole subit des restrictions budgétaires sans précédent. Depuis 2002, des milliers de postes d'enseignants, de personnels de service, de surveillants ont été supprimés. Le budget Sarkozy-Fillon pour 2005 ferme plus de 6000 postes dans le secondaire et ne crée pas suffisamment de postes dans le primaire pour faire face à la hausse démographique.

On nous annonce encore pire pour 2006. Nous avons la certitude que la rentrée prochaine sera catastrophique pour les conditions de travail de nos enfants :

- recul de la scolarisation en maternelle ; il sera de plus en plus difficile voire impossible d'inscrire les enfants de moins de 3 ans et parfois ceux qui ont dépassé cet âge.
- en primaire, de nombreuses fermetures de classes, y compris dans les zones d'éducation prioritaires et les zones rurales, vont entraîner des effectifs très chargés et donc une difficulté à bien s'occuper de tous les élèves.
- des collèges seront fermés dans certains départements ; la réduction de la dotation horaire conduira également à des classes à plus de 30 élèves.
- les lycées paient un lourd tribut : de nombreuses options disparaissent dans la plupart des lycées, les TPE (travaux personnels encadrés) plébiscités par les lycéens et qui constituaient une nouvelle façon de

travailler préparant mieux aux études supérieures sont supprimés ; des filières professionnelles et technologiques sont rayées de la carte... Le choix des élèves sera limité, leurs conditions d'étude dégradées ; des lycées ruraux et même urbains sont mis en péril.

· au moment où l'on affirme mener une politique en faveur de l'intégration des enfants handicapés, on retire des moyens à ce secteur.

Dans le même temps, le gouvernement fait voter une loi dont l'objectif essentiel est de justifier de nouvelles restrictions budgétaires pour l'école publique.

Devant la gravité de la situation, les parents ne cessent de réagir partout dans le pays.

Le gouvernement reste sourd.

Alors nous haussons le ton.

Pour signifier solennellement au gouvernement leur refus de cette politique de casse du service public, la FCPE appelle tous les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le jeudi 10 mars et à manifester ce jour là.

PARIS, le 21 Février 2005.

MODÈLE DE LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur

La première mission de l'école est de faire réussir tous les élèves et de ne laisser aucun sur le bord du chemin.

Aujourd'hui, l'école doit permettre à chaque élève de poursuivre sa scolarité, de s'intégrer et de s'adapter, dans une société en évolution permanente. Pour cela, il faut non seulement bien maîtriser la langue et les mathématiques mais aussi la littérature, les sciences, l'histoire, la géographie, les arts, l'éducation physique ... et des apprentissages nouveaux comme les langues vivantes ou l'utilisation des nouvelles technologies ... Mais aujourd'hui encore, malgré les progrès réalisés par l'école, trop d'élèves sont en situation d'échec scolaire, souvent synonyme de précarité et parfois d'exclusion.

Le projet de loi pour l'école, présenté au parlement, affiche l'objectif de faire réussir tous les élèves. En réalité, il ne présente aucune proposition de nature à lutter réellement contre l'échec scolaire dès l'école maternelle et élémentaire. Les 15 % d'élèves en difficulté à l'entrée au collège ne sont pas une fatalité. C'est pourquoi les trois heures de soutien proposées par le Ministre, en imaginant que les moyens y soient consacrés, ne peuvent être l'unique réponse. De plus, cette proposition n'est pas nouvelle, son efficacité réelle n'est pas démontrée, elle risque d'enfermer certains élèves dans leur échec. Nous pensons, au contraire, qu'il faut mettre en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées, des situations de classe innovantes. Les enseignants souhaitent faire évoluer leur métier, travailler autrement et mieux. Sur toutes ces questions, ils portent eux aussi des propositions. Des solutions existent : plus d'enseignants que de classes pour une meilleure prise en charge des élèves, une meilleure formation avant et pendant la carrière, plus de travail en équipe... Mais le Ministre fait semblant de les ignorer...

La qualité de notre école est aussi menacée par le manque de moyens. Aujourd'hui, tous les parents qui le souhaitent ne peuvent inscrire leurs enfants à l'école maternelle dès deux ans, dans de bonnes conditions. Le nombre d'élèves par classe reste souvent trop élevé et la rentrée 2005 verra une nouvelle dégradation : 700 créations de postes pour 45 000 élèves supplémentaires (1 poste pour 64 élèves).

L'avenir de l'école est lié au budget et à la loi d'orientation, ni l'un ni l'autre ne sont à la hauteur de l'enjeu. La copie du gouvernement est à revoir. Nous serons en grève le jeudi 10 mars.

Nous espérons que vous partagez notre ambition et qu'ensemble nous transformerons l'école pour la réussite de tous.

À l'initiative du Comité pour le NON au Traité Constitutionnel

Attac/ Alternatifs/Confédération Paysanne/FSU/Ligue/PCF/SUD

CONFÉRENCE / DÉBAT

RAOUL MARC JENNAIR

Projet de Constitution Européenne : Quels Enjeux ?

MARDI 22 MARS

20 H

FAC d'ALBI Amphi n°1

Entrée Franchet d'Espérey

À l'initiative de l'Association Jaurès TARN, Attac-Tarn, Emmaüs-Tarn et la FSU

PROJECTION / DÉBAT

L'EUROPE VUE D'EN BAS

« Chômage et précarité » film de Catherine Pozzo di Borgo

« Vivre au minimum » débat animé par Catherine Lévy

JEUDI 17 MARS 20 H

FAC d'ALBI Amphi H. POINCARÉ

Entrée Franchet d'Espérey